

## **Appel international à la solidarité**

### **Solidarité avec Sonja et Christian !**

Après 33 ans d'exil, Sonja Suder (79 ans) et Christian Gauger (70 ans) ont été livrés par la France à l'Allemagne le 14 septembre 2011. C'est en ambulance que Christian a été transporté de l'autre côté de la frontière ! Sonja a été incarcérée dans la prison de Francfort-Preungesheim et Christian dans une prison médicalisée. Alors que Christian est sous surveillance médicale constante depuis un arrêt cardiaque survenu en octobre 1997, il a fallu plus d'un mois avant qu'il ne soit exempté d'emprisonnement pour raison médicale. Il est cependant contraint de pointer deux fois par semaine chez les flics. Sonja est toujours incarcérée à Preungesheim. Elle est certainement la doyenne européenne des détenus en préventive. Tous deux ont été accusés en novembre par le parquet qui veut que leur procès se déroule en 2012.

### **La résistance a une longue tradition**

Partie intégrante des mouvements de gauche, c'est à partir de 1973 que les Revolutionäre Zellen (RZ, Cellules Révolutionnaires) ont commencé à se confronter à la perspective révolutionnaire en RFA et à chercher de nouvelles formes d'actions militantes et de nouveaux points de départ pour la résistance.

Les RZ représentaient le troisième groupe de guérilla urbaine avec la RAF et le Mouvement du 2 juin, mais elles ne voulaient pas être une organisation d'avant-garde et agissaient en dehors du mouvement légal de la gauche. C'est dans ce contexte que l'organisation féministe des Rote Zora a vu le jour. Les RZ et les Rote Zora ont cessé leurs actions au milieu des années 90.

Sonja et Christian sont accusés de deux des douze attaques antinucléaires menées par les RZ. Celle du 22 août 1977 avait visé l'entreprise allemande MAN en raison de son soutien à la fabrication des bombes nucléaires sud-africaines. Dans les semaines suivantes, un second attentat prenait pour cible l'entreprise KSB qui était à l'époque le plus gros fabricant mondial de pompes destinées aux centrales nucléaires. Sonja et Christian sont par ailleurs suspectés d'être les auteurs de l'incendie du château d'Heidelberg du 18 mai 1978 revendiqué par les RZ, incendie qui entendait souligner la contradiction entre la très chic façade touristique d'Heidelberg et la politique de démolition de quartiers entiers ne visant pas autre chose qu'à engranger des profits.

### **Des déclarations fabriquées de toutes pièces**

Pour ces trois chefs d'inculpation, l'accusation s'appuie sur des déclarations attribuées à Hermann F. et fabriquées dans des conditions proches de la torture. Au cours de l'été 1978, un engin explosif destiné à une action des RZ contre le consulat de la dictature militaire argentine à Munich explose sur les genoux d'Hermann. Ce dernier survit à ses blessures, mais il perd la vue et ses deux jambes et souffre de graves brûlures. On lui administre de puissants calmants et antalgiques. Il est placé à l'isolement total, d'abord dans un hôpital puis dans un commissariat. Les seules personnes avec lesquelles il a des contacts sont des flics de la sécurité d'Etat, des procureurs et des juges qui consignent de nombreux éléments dans le dossier d'instruction. Hermann reste pendant 18 semaines dans cette situation d'impuissance absolue et de perception limitée. Les contacts avec ses amis et un avocat de confiance sont bloqués et manipulés. Après être enfin sorti de l'isolement, Hermann F. avait rejeté toutes les déclarations qui lui avaient été attribuées considérant que ces dernières relevaient de pures constructions et qu'elles ne provenaient en aucun cas de lui.

### **33 années d'exil**

À l'automne 1978, c'est-à-dire un an après « l'automne allemand » et en plein cœur de la chasse menée par l'Etat contre les militants d'extrême-gauche, Sonja et Christian s'aperçoivent qu'ils font l'objet d'une surveillance resserrée. Ils partent alors en voyage en gardant secrète leur destination. Ce n'est que plus tard qu'ils apprennent les accusations portées contre eux. 22 ans après leur disparition, en 2000, Sonja et Christian sont arrêtés à Paris. Entre temps, une accusation supplémentaire est venue s'ajouter aux précédentes : le repentis Hans Joachim Klein s'était subitement souvenu au bout de 24 ans que Sonja aurait transporté à Vienne les armes utilisées pour l'action d'un commando germano-palestinien contre la conférence des ministres du pétrole de l'OPEC en 1975. (Klein avait participé à l'action, mais s'en était rapidement distancé. Avec l'aide de Verts allemands, d'anciens gauchistes et au su des services secrets allemands, il avait vécu en France jusqu'en 1999. Suite à son arrestation correspondant à une volonté politique et d'abondantes déclarations de sa part, il fut condamné en 2000 à Francfort, avant d'être rapidement libéré et gracié. Au cours du procès contre Klein, le tribunal de Francfort avait rejeté les déclarations

concernant Sonja, les considérant comme invraisemblables. Pourtant, ces dernières sont reprises dans l'ordre d'incarcération et dans l'accusation visant Sonja).

Malgré toutes les inculpations allemandes, un tribunal français rejetait en 2000 la demande d'extradition allemande. Sonja et Christian purent ainsi rester en France contre une caution d'une centaine d'euros. En 2007, à l'instigation du correspondant parisien de la police judiciaire allemande (BKA), la justice allemande lance un tout nouveau mandat d'arrêt « européen ». Issu de la modification du droit européen, il est censé être purement formel. Pourtant, la justice française y fait suite en 2010, sous Sarkozy, alors que ce mandat d'arrêt ne présente absolument rien de nouveau sur le fond.

### **Pas de deal. Pas de déclaration.**

Sonja et Christian sont issus de la gauche des années 60 et 70, époque à laquelle ils s'étaient eux-mêmes engagés contre la taule et la répression. Quand le parquet allemand leur proposa voilà dix ans une dispense de peine et du sursis en échange d'un retour volontaire en Allemagne et d'aveux, ils n'ont pas accepté ce deal. Ils ont toujours refusé toute déclaration. Dans une interview en 2010, Sonja disait : « si tu t'es mis au clair avant : s'il arrive quelque chose, pas un mot, pas une déclaration », alors tu te sens très sûr ».

Le parcours de Sonja et de Christian montre qu'il était et qu'il est toujours possible de mener sa vie sans devoir faire carrière ni s'adapter au système dominant. Des « soixante-huitards » comme eux n'ont pas fini chez les Verts, ils ne sont pas devenus des opportunistes, ni des politiciens assoiffés de pouvoir. Rien n'oblige les militants de gauche à sacrifier leur intégrité politique et personnelle n'importe quand sous n'importe quelle contrainte. Si leur extradition et le procès qui leur est intenté étaient et sont menés avec un tel acharnement, c'est parce qu'ils ont toujours refusé de collaborer avec la justice de la sécurité d'Etat.

### **Le véritable crime?**

Comme dans tous les procès politiques, il s'agit de faire passer une résistance légitime pour des actes criminels. Pourtant le véritable crime était bien la militarisation d'un régime raciste et non la résistance militante contre lui, le véritable crime consiste aujourd'hui comme hier dans la destruction de quartiers où il fait bon vivre et financièrement accessibles et non dans l'opposition à la gentrification, le véritable crime était et est le programme nucléaire, non la résistance antinucléaire. Alors que le gouvernement allemand continue jusqu'à aujourd'hui de soutenir les exportations nucléaires des firmes allemandes et alors que pas la moindre entreprise n'a dû rendre des comptes quant à son soutien au régime de l'apartheid, un procès doit être fait à Sonja et Christian pour des actions contre ces crimes après trois décennies. Or c'est parce que le droit européen a été durci en défaveur des réfugiés et des demandeurs d'asile qu'ils ont été emprisonnés.

### **Liberté et bonheur pour Sonja et Christian !**

Leur posture, intègre malgré la grave maladie de Christian et trois décennies passées en exil, mérite le respect et la solidarité internationale de toutes celles et de tous ceux qui se sont opposés et s'opposent encore à la prison, à la justice de la sécurité d'Etat, à la mafia nucléaire, au racisme et à la gentrification. Ce n'est pas un hasard si des banderoles et des tracts distribués dans le Wendland à l'occasion du castor 2011 ont souligné la longue tradition de la résistance antinucléaire depuis les années 70 et appelé à témoigner de notre solidarité envers Sonja et Christian. Sonja et Christian doivent faire l'expérience de la solidarité internationale veillons à ce qu'ils ne se sentent pas livrés à eux-mêmes!